

## Conditions générales de vente GoWild AG, 6301 Zug

### 1 Dispositions générales

Les conditions suivantes s'appliquent à toutes les parties entre la société GoWild AG (ci-après dénommé GoWild) et ses clients qui ont signé des contrats et/ou sont facilement incorporés dans ses relations.

Les écarts par rapport à ces termes et conditions ne seront acceptés que si au moins un membre de la direction de l'entreprise GoWild AG les a reconnus expressément par écrit. L'inacceptance d'une seule ou de plusieurs des dispositions suivantes, invalide et rend caduque les conditions générales de vente.

### 2 Prédispositions avant contrat

Sauf si les contractants ont établi par écrit avec GoWild d'autres conditions préalable aux actuelles CGV, les dispositions suivantes seront appliquées.

### 3. Prix

Les prix proposés par GoWild s'entendent net hors taxe sur la valeur ajoutée et sans emballage et frais d'expédition.

GoWild se réserve le droit de modifier les prix si ceux-ci subissent une modification chez ses propres fournisseurs, liés aux modifications des coûts de fabrication, du change des devises, ceci après la confirmation de l'offre et jusqu'à la livraison de la marchandise. GoWild met à disposition une liste de prix de vente recommandé. Toutefois le client est libre de pratiquer le prix de revente qu'il estime approprié tout en respectant les recommandations légales.

### 4. Conclusion de contrat

Est considéré comme obligé ce qui a été convenu par écrit entre GoWild et son client. Sont considérés valables les confirmation de commande et autres conventions. Le non-respect d'un délai de livraison de la part de GoWild autorise l'acheteur d'annuler le contrat si le dépassement du délai est hors de la limite du raisonnable. Une revendication ou un dédommagement pour l'acheteur est exclu. GoWild se réserve le droit de faire des livraisons partielles. Les marchandises demeurent propriété de GoWild jusqu'au paiement intégral de la part du client.

### 5. Droit d'utilisation

Le client est responsable en cas de violation du droit d'auteur protégé l'ors de l'utilisation du matériel fourni ou installé par GoWild.

### 6. Contrôle qualité

Le client est responsable d'inspecter la livraison, les produits ou l'installation faite par GoWild et d'annoncer tout manquement dans les 10 jours suivant la réception. Les vices cachés qui n'ont pu, malgré un contrôle méticuleux, être détectés durant cette période, sont à signaler immédiatement à GoWild. Des retouches ou réparations des produits défectueux par GoWild est autorisée. Le client peut aussi effectuer ces réparations sous supervision de GoWild à sa demande. Le client ne peut pas annuler ou demander une compensation en cas de produit défectueux. GoWild prendra les mesures appropriées pour remédier à la livraison / prestation présumée. Si un produit est utilisé contrairement aux instructions fournies par GoWild par le client, GoWild décline toute garantie et responsabilité.

### 7. Garantie

Les services de garantie pour les produits de tiers sont limités généralement aux garanties du fabricant respectif.

Au cours de la période de garantie, GoWild s'occupe de la rectification des défauts et des failles en coopération avec le fabricant. GoWild se réserve le droit de facturer les frais relatifs à l'obtention de la garantie dans le cadre services comme l'installation et la configuration, ou dans le cas de frais facturés par le fabricant.

Sont exclus de la garantie les dommages causés en particulier par :

- une utilisation incorrecte
- le non respect des instructions d'utilisation
- pièces étrangères
- accidents, dommages et force majeure
- l'inobservance des règles techniques
- un mauvais entretien ou la réparation par des tiers
- chute ou impacts
- dégâts dus à l'humidité
- foudre ou surtension électrique
- pollution et saleté
- l'usure naturelle des pièces

### 8. Responsabilité

GoWild n'est pas responsable des dommages indirects, perte de profits ou perte d'image de marque d'une prestation ou service chez le client. GoWild ne peut pas être tenu responsable de pertes de données ou de dommages sauf en cas de préméditation et de négligence.

### 9. Application du droit

Les conditions générales de vente et les contrats sont régis par le droit suisse.

### 10. Juridiction

Le for juridique est établi à Zoug, Suisse

Valable dès le 1er juin 2014. Remplace et annule les précédentes versions.